

Arrêté fixant la classification des fonctions du personnel de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura

du 1^{er} novembre 2020

Le Conseil de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura (ci-après CEC),

vu le Règlement no. 64.000 du 23 mars 2017 sur la rémunération du personnel engagé au service de la CEC

arrête :

Article premier : Le Conseil de la CEC fixe, par le présent arrêté, la classification salariale des fonctions et des mandats particuliers du personnel de la CEC.

Article 2 : Les fonctions du personnel de la CEC sont classées conformément à l'annexe I.

Article 3 : Les mandats particuliers du personnel de la CEC sont classés conformément à l'annexe II.

Article 4 : Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} novembre 2020 et remplace celui du 28 septembre 2017.

Delémont, le 1^{er} novembre 2020

AU NOM DU CONSEIL
DE LA COLLECTIVITE ECCLESIASTIQUE CANTONALE
CATHOLIQUE-ROMAINE DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

La présidente : Corinne Berret

L'administrateur : Pierre-André Schaffter

Annexe I

de l'arrêté no. 44.000 du 1^{er} novembre 2020 fixant la classification des fonctions du personnel de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura

<i>Ministère</i>	<i>Fonction</i>	<i>Classes</i>
Prêtre	Curé	9
	Prêtre auxiliaire en ministère paroissial	9
	Prêtre membre de service	9
	Prêtre responsable de service	9
	Prêtre-moderateur de la charge pastorale	9
	Vicaire	9
	Vicaire épiscopal	9
Diacre	Diacre en ministère paroissial	16
	Diacre membre de service	16
	Diacre responsable de service	19
	Diacre responsable de communauté	20
Théologien-ne en pastorale	Théologien-ne en pastorale en ministère paroissial	15
	Théologien-ne en pastorale membre de service	15
	Théologien-ne en pastorale responsable de service	18
	Théologien-ne en pastorale responsable de communauté	19
Animateur-trice pastoral-e	Animateur-trice pastoral-e en ministère paroissial	13
	Animateur-trice pastoral-e membre de service	13
	Animateur-trice pastoral-e responsable de service	16

Ministère	Fonction	Classes
_____	Aide au prêtre	2
_____	Collaborateur-trice administratif-ve IIa	6
_____	Collaborateur-trice administratif-ve IIIa	9
_____	Collaborateur-trice administratif IV/journaliste	13
_____	Conseiller-ère conjugal-e et familial-e	14
_____	Directeur-trice d'institution I	19
_____	Responsable de secteur IIId	21
_____	Directeur-trice d'institution IV	23

AU NOM DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITE ECCLESIASTIQUE CANTONALE
CATHOLIQUE-ROMAINE DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

La présidente : Corinne Berret

L'administrateur : Pierre-André Schaffter

Annexe II

de l'arrêté no 44.000 du 1^{er} novembre 2020 fixant la classification des fonctions du personnel de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique romaine de la République et Canton du Jura

Pour les mandats particuliers ci-dessous, le Conseil de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura classe les personnes selon les préavis envoyés le 30 septembre 2016.

<i>Mandat particulier</i>	<i>Classes</i>
Etudiant-e- CCRFE (<i>selon règlement No 64.010</i>)	10
Technicien au Service de Communications du Jura pastoral	10
Permanente au MADEP	10
Etudiant en théologie (UNI) en stage pratique final (année pastorale) (<i>selon règlement No 64.011</i>)	15
Responsable du mandat de la pastorale de proximité	18
Coordinateur de la coordination pastorale formation	18

AU NOM DU CONSEIL
DE LA COLLECTIVITE ECCLESIASTIQUE CANTONALE
CATHOLIQUE-ROMAINE DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

La présidente : Corinne Berret

L'administrateur : Pierre-André Schaffter